

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Table with 2 columns: Duration (Trois mois, Six mois, Un an) and Price (13.50, 25.00, 50.00)

Reboux-Tourcoing: Trois mois... 13.50
Six mois... 25.00
Un an... 50.00

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

REBOUX

Gérant

INSÉRIONS:

Table with 2 columns: Type (Annonces, Réclames, Faits divers) and Price (20 c., 30 c., 50 c.)

Les annonces sont reçues au bureau du Journal, à Roubaix, chez M. Alfred Reboux, au Café de la Paix, à Lille, chez M. L. Foy, à Valenciennes, chez M. L. Foy, à Arras, chez M. L. Foy, à Douai, chez M. L. Foy, à Cambrai, chez M. L. Foy, à Tournai, chez M. L. Foy, à Bruxelles, chez M. L. Foy.

Table with 2 columns: Interest rate (0/0, 1/2, 5 0/0) and Amount (66 65, 97 50, 105 50)

Table with 2 columns: Action (Banque de France, Société générale, Crédit foncier) and Value (3850 00, 522 00, 900 00)

Table with 2 columns: Location (New-York, Liverpool, Havre) and Price (4.96, 29 janvier, 29 janvier)

Table with 2 columns: Item (Change sur Londres, Café good fair, Café good Cargoes) and Price (4.96, 17 3/4, 18 3/4)

Table with 2 columns: Location (New-York, Liverpool, Havre) and Price (13 1/8, 29 janvier, 29 janvier)

ROUBAIX 29 JANVIER 1876. Bulletin du jour: Les élections de demain sont à bon droit l'objet des préoccupations de toute la France...

Le Trésor de l'Abbaye (Faisant suite à PATIRA). PAR RAOUL DE NAVERY. I. LES LOUPS DE GOETQUEN. Le jour baisse et les derniers rayons du soleil enveloppent les futaies lointaines ondineuses comme une mer...

plus supposer que, dans la circonstance, ils feraient plus de cas d'une Assemblée conservatrice, quelle qu'elle soit, qu'ils n'en ont fait précédemment.

La première raison qui fait que les radicaux se préoccupent du futur Sénat, c'est qu'ils ont l'espérance d'y entrer. Mais il y en a une seconde: ils prévoient que ce Sénat jouera un rôle moins effacé que les Chambres des Pairs ou les Sénats précédents.

A quoi ont servi à Napoléon I<sup>er</sup>, à Charles X, à Louis-Philippe, à Napoléon III, ces Chambres-Hautes faites et façonnées de leurs mains? Leur rôle pendant les crises révolutionnaires fournit à notre histoire de fort tristes pages.

Tout le monde sait, au contraire, qu'en raison même de son origine, le futur Sénat aura une énergie plus grande; mais cette énergie, il l'aura pour le bien ou pour le mal, selon qu'il sera composé en majorité ou de révolutionnaires ou de conservateurs.

Il y a donc un devoir très-certain et très-pressant pour tous les catholiques, pour tous ceux qui aiment leur pays, d'exercer avec le plus grand zèle le droit électoral qui leur a été imposé par la loi. Dans un corps électoral restreint, l'obligation de voter est encore plus rigoureuse, puisqu'une seule voix pourra plus d'une fois faire une bonne ou une mauvaise élection.

Il y a encore un autre devoir, dit le Monde, c'est la discipline et l'union dans le vote: quand un nom représente d'une façon honorable et sûre les intérêts de la cause conservatrice et catholique, quand ce même nom possède des chances électtorales sérieuses et les plus considérables, que les autres concurrents conservateurs fassent preuve de cette abnégation qui s'impose alors aux honnêtes gens et se retirent, quelle que soit l'honorabilité de leurs titres. Il ne faut pas, à aucun prix, par la division de nos forces, procurer le triomphe de nos adversaires.

On mande de Saint-Petersbourg à l'Agence Havas, le 26 janvier, qu'au lieu d'augmenter le nombre des régiments, le ministre de la guerre a décidé de transformer les demi-bataillons en bataillons entiers et d'incorporer les bataillons de réserve dans l'armée active.

M. de Bismarck a fait publier dans le Reichsanzeiger, journal officiel de l'empire allemand une nouvelle à longue diatribe contre M. le comte d'Arnim, auteur de la fameuse et fâcheuse brochure pro nihilo. Il révèle aujourd'hui que lorsque M. d'Arnim était à Rome on n'avait à Berlin pas voulu lui donner l'ambassade de Londres, parce que dans le poste qu'il occupait, il montrait un esprit d'intrigue et de mensonge. On ne peut venger le Pape avec plus de sincérité ni plus d'étouderie.

Nous prenons acte de cette déclaration qui établit officiellement qu'à Rome en 1869 et 1870. Le représentant du roi de Prusse mentait et intriguait au point de soulever contre lui l'indignation de gens assurément peu scrupuleux.

Certains journaux Autrichiens épiloquent d'une façon très comique sur les mystères que renferme la note Andrassy. A les en croire, personne ne courrait au juste la teneur de ce do-

ument. Ce sont là des mystères ridicules. La teneur de la note Andrassy est depuis trois semaines, en Europe, le secret de polichinelle et c'est précisément ce qui nous fait douter fortement de son efficacité, quant à la pacification.

Les préoccupations politiques de l'heure présente ne doivent pas faire perdre de vue la révision des listes électorales, commencée le 16 janvier et qui doit être terminée le 4 février.

Il est essentiel que tout électeur, qu'il soit inscrit ou non sur les listes dressées en 1875, aille à la mairie s'assurer que son nom figure sur les listes électorales qui viennent d'être dressées et qu'on revise en ce moment, et qu'il s'y fasse inscrire si son nom a été omis.

Tout électeur inscrit a le droit de réclamer l'inscription sur la liste électorale de tout citoyen âgé de vingt-et-un ans, jouissant de ses droits politiques, de même qu'il peut demander la radiation de toute personne frappée d'incapacité.

Nous ne saurions trop vivement insister auprès des électeurs pour les déterminer à accomplir sans aucun retard ces formalités nécessaires.

Nous croyons devoir rappeler quelques électeurs inscrits sur les listes arrêtées le 31 mars 1875 pourrions seuls prendre part aux élections générales qui auront lieu le 20 février prochain. Pour les élections qui auront lieu inévitablement cette année après le 31 mars 1876, par suite d'option ou pour toute autre cause, les électeurs ayant acquis à cette époque l'électorat politique pourront y participer; ils ont droit de réclamer leur inscription sur la liste électorale pendant la période de révision qui a lieu actuellement, et qui sera close le 4 février prochain.

CHRONIQUE

Le marquis de Franclieu adresse au rédacteur en chef de l'Espérance du Peuple, de Nantes; à propos de la mort de M. de la Rochette, une lettre où nous lisons:

« Quel vide et quel chagrin pour ce petit nombre de croyants qui n'étaient découragés de rien! Est-ce à dire que la royauté ne peut plus se relever? Oh! non; car, sans le retour à la royauté, la France serait bientôt condamnée à disparaître. Cela ne se peut pas, cela ne sera pas; seulement nous devons conclure, des vides qui s'opèrent autour de nous, que Dieu veut que l'homme ne soit pour rien dans le grand événement et à jamais sans lequel l'Europe entière serait perdue. »

On lit dans la Décentralisation: « Si M. Thiers n'a pas eu le temps de suivre le cercueil de sa sœur, il en a trouvé pour aller se faire acclamer par MM. Victor Hugo et Gambetta, dans la réunion des radicaux. »

Mais pourquoi la sœur de M. Thiers s'appelle-t-elle Mlle Gravier? Nous avons sur l'état-civil de M. Thiers des papiers bien curieux, et que nous ne pouvons malheureusement pas publier, à ce que nous ont affirmé des juristes; mais les documents ne nous apprennent rien sur cette sœur.

L'Indépendance belge a prêté un joli mot à M. Thiers: « Le Sénat, aurait-il dit, est un corps piteux. »

En termes plus familiers cela veut dire évidemment que le Sénat est une pâte molle; qu'il faudra la durcir et la façonner selon la formule républicaine.

Un délégué sénatorial d'Indre-et-Loire a donné communication à l'Univers du billet ci-joint, en réponse à l'appel de M. Hugo:

Monsieur, Vous avez parlé, merci. Dans votre inimitable langage vous nous avez dit: « Paris, rayonnez; je suis astre, prenez mes satellites. » Eh! oui, quand Paris est aux millions pas vos amis, non-seulement il rayonne, mais il flambe. Salut et... commiseration. LE 26,000<sup>e</sup> DÉLÉGUÉ.

LETRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, vendredi 28 janvier. Il n'y a plus d'illusion à se faire: les républicains modérés sont écartés et sacrifiés; même les radicaux d'autrefois ne sont plus jugés assez purs, et M. Tolain s'entend reprocher d'être le candidat d'une partie bourgeoise de la démocratie. On en est arrivé là!

La liste arrêtée par les groupes avancés est ainsi composée: MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Peyrat, Floquet et Mallarmet. Les journaux républicains publient des biographies de ce dernier et rappellent, comme des titres de gloire, que, depuis 1833, il a toujours appartenu aux groupes qui ont conspiré contre tous les gouvernements: Royauté, République, Empire. Evidemment c'étaient les gouvernements qui avaient tort, et M. Mallarmet raison. Digne, digne est intraltable, nul doute que dimanche il ne soit nommé sénateur.

On dit que M. Gambetta espère agir sur l'esprit des électeurs sénatoriaux entre le premier et le deuxième tour de scrutin. Nous croyons que l'ex-dictateur s'abuse doublement: d'abord il est vraisemblable que dès le premier tour les cinq sénateurs seront élus; puis, il serait dans une grave erreur s'il se croyait assez d'autorité pour changer les idées des électeurs.

Je vous dis en commençant qu'il n'y a plus d'illusions à se faire, malheureusement il y a des incorrigibles qui rendraient des points au docteur Panglose et qui s'obstinent à voir tout couleur de rose. Le plus endurci de tous ces optimistes est assurément le Journal des Débats. Il faut l'entendre parler de la dernière réunion des électeurs sénatoriaux: « C'est déjà une bonne chose, dit-il, que des opinions si différentes et sur certains points si radicalement opposées aient pu se produire et s'affirmer les uns devant les autres en toute liberté et au milieu du plus grand calme et avec la plus complète tolérance... La seconde a été conduite avec un esprit d'ordre et de modération qui vous paraît de bon augure pour l'avenir de nos mœurs politiques. »

Que voulez-vous; c'est affaire de tempérament: plus le Journal des Débats est battu, plus il est content. Et il n'a pas un mot de protestation contre les doctrines révolutionnaires et antisociales exposées par les candidats sénatoriaux. Tant que sa maison ne sera pas incendiée, tant que les rédacteurs n'auront pas été envoyés devant un peloton d'exécution, le Journal des Débats conservera cet air sérieux et cette belle quiétude.

On assure que M. Buffet se rendra dans les Vosges pour prendre part au scrutin de dimanche en qualité de député, c'est-à-dire d'électeur sénatorial. Son élection est considérée comme certaine.

On dément la nouvelle de la nomination de Mgr Dupanloup à l'Archevêché de Lyon. On sait que le prélat s'est rendu récemment à Rome où la canonisation de Jeanne d'Arc rencontre de grandes difficultés.

Voici une nouvelle diplomatique qui ne manque pas d'importance si elle est bien exadé.

On dit que l'Angleterre et la Suède sont sur le point de conclure avec le Danemark un traité par lequel ce dernier pays verrait sa neutralité garantie. On sait d'un autre côté qu'il est question de négociations entre le Danemark et l'Allemagne pour l'interprétation du fameux article 5 du traité de Prague.

Les ob-èques de Frédéric Lemaitre auront lieu demain: le corps sera porté à l'église où un service solennel en musique sera célébré: l'affluence sera énorme car jamais comédien n'eut une aussi grande popularité dans nos faubourgs.

Je dois vous signaler le succès obtenu dimanche, à la matinée de la Porte Saint-Martin par un drame en cinq actes et en vers Hugues Capet, de M. Edouard Crémieu. Ces matinées théâtrales crémeraient une vogue chaque jour croissante. L'Odéon, sur son côté, fait de l'argent avec sa pièce russe les Danicheff.

(Autre correspondance.)

Paris, 28 janvier 1876.

La période électorale est terminée pour les élections sénatoriales; les députés ont entendu les candidats ou lu leurs professions de foi, ils peuvent donc faire leur choix en connaissance de cause. La responsabilité est très-grande pour les députés, par suite des circonstances critiques au milieu desquelles nous vivons et des complications extérieures, qui peuvent avoir un si redoutable contre-coup sur nos propres destinées.

Le nouveau Sénat est appelé, en vertu des attributions qui lui ont été données, à remplir un rôle plus important que celui des anciennes Chambres des pairs; il aura surtout à donner son concours au chef de l'Etat pour lutter contre l'invasion radicale qui aura, dans la Chambre des députés, une minorité violente décidée à toutes les extrémités.

Les députés n'oublieront pas non plus que le Sénat est appelé à exercer le droit de révision, d'accorder avec le chef de l'Etat, révision qui peut, au milieu des crises que nous sommes inévitablement appelés à traverser, nécessiter le changement complet de la Constitution.

Les renseignements que je reçois de la Nièvre font espérer que le comte de Bouillé passera au premier tour. Un second tour aura probablement lieu, et toutes les chances sont favorables à M. Bouneau, soutenu par nos amis.

Dans la Haute-Garonne, tout porte à croire que le premier tour de scrutin n'aura d'autre résultat que l'élection du général Pourcel, candidat à la fois des légitimistes, des libéraux et des républicains; il est appuyé par l'Echo de la Province, la Gazette du Languedoc, le Journal de Toulouse, le Messager de Toulouse, le Progrès libéral, la Réforme et la Dépêche. Pour le second tour,

il est très-probable que MM. de Belcastel et Gatien Arnoult seront élus.

Les conservateurs doivent être prévenus que, dans plusieurs chefs-lieux de département, la coterie radicale s'occupe de préparer des logements pour les députés municipaux et prétend subvenir à leurs dépenses de séjour; ce serait probablement un moyen de « chambrier » ces électeurs, contre lequel on fera bien de se prémunir.

M. Gustave Théry, rapporteur de la question du mariage à la dernière assemblée des Comités catholiques à Lille, vient de recevoir le Bref suivant du Saint-Père:

A Notre cher fils, Gustave Théry, à Lille. M. IX, PAPE. Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu, avec votre lettre du 18 décembre dernier, l'exemplaire que vous nous avez envoyé du discours prononcé par vous dans l'assemblée générale des Comités catholiques des diocèses de Cambrai et d'Arras, en présence de notre vénérable frère l'évêque de Lyell; discours dont les conclusions, suivant ce que vous nous écrivez, ont été adoptées à l'unanimité.

Comme il nous tient fort à cœur, cher fils, de voir conserver intacte la sainteté du mariage chrétien, ainsi que les droits de l'Eglise dans ce grand sacrement, comme aussi de voir conjurer les dangers qui menacent le salut des âmes, nous avons été extrêmement réjoui du zèle vraiment admirable, que vous et les autres membres de la susdite assemblée avez apporté à cette œuvre, témoignant ainsi votre parfaite obéissance aux paroles du Pasteur suprême, et l'ardeur que vous mettez à écarter, de toute l'énergie de votre âme, les injustes atteintes portées à la doctrine catholique, à la vraie règle des mœurs et à la liberté du ministère pastoral par cette loi civile, qui défend aux fidèles de célébrer leur mariage devant l'Eglise, avant d'avoir accompli les formalités de l'acte civil.

C'est pourquoi, avec une paternelle affection, nous louons et votre admirable dévouement et les soins si dignes du nom et des devoirs d'un chrétien, que vous avez mis à la réussite d'une chose que nous désirons souverainement.

Nous voulons espérer que la clémence divine par sa grâce et son secours, dignera seconder vos pieux efforts et exaucer nos vœux.

En attendant, recevez, comme l'heureux présage de tous les dons célestes, et le gage de notre sincère affection pour vous, la bénédiction apostolique, que nous vous accordons de toute l'affection de notre cœur, à vous, cher fils, et suivant votre demande à votre famille et à tous les autres fidèles qui se sont associés à vos travaux dans cette pieuse entreprise.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 15 de janvier de l'an 1876, de notre pontificat le trentième. PIE IX, PAPE.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix.

Séance du 29 janvier 1876.

Présidence de M. C. Descat (maire.)

Etaient présents: MM. C. Descat (maire), L. Watine-Wattinne, Scarpel-Roussel, et Pierre Destombes, (adjoints), MM. Deleporte-Bayart, Labbe-Copin, A. Scrépel, A. Morel, C. Godefroy, Delcourt-Tiers, Harinkonck, Pierre Parent, A. Tiers, Leclercq-Mulliez, Hindré-Selosse, François Ernoult.

Absents: MM. Deregnaucourt, Joseph Quint, A. Famechou, C. Junker, Moïse Rogier, F. Seney, P. Flipo, L. Foveau, C. Pollet, J.-B. Delplanque, Paul Scrépel, E. Baas, C. Daudet.

M. P. Parent donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 décembre. La rédaction est approuvée.

Le Conseil désigne MM. Pierre Destombes, Augustin Morel et Leclercq-Mulliez pour se rendre auprès de M. l'ingénieur en chef de la navigation à

Vous avez le domaine de Vauruifier, que ne l'habitez-vous?

Le jeune homme fit un effort, se souleva sur son fauteuil, crista ses deux mains sur l'appui de son siège, et répondit avec un accent plein d'ironie:

— Je vous gêne à Goëtquen, n'est-ce pas? Je vous gêne et je vous effraie... Il vous semble que vous ne pouvez jouir de tous les biens qui sont votre partage, tant que je reste à vos côtés... Je projette une ombre sur votre bonheur... Ce domaine et celui de Combours sont à peine assez vastes pour cacher vos terreurs... pour égarer vos pas sans but quand vous sortez durant les nuits noires... Vous me voudriez loin, bien loin, mais je reste, Florent, je reste...

Le visage de Florent se fronça en entendant ces mots; sa voix devint plus âpre, et d'un geste impérieux il sembla intimé un ordre à Gaël.

— Coëtquen est à moi! dit-il.

— Vous vous trompez, Florent, répartit Gaël, il nous appartient à tous deux.

— Tanguy me l'a légué par testament.

— Vous savez bien que ce n'est pas le testament de Tanguy qui vous en a rendu héritier, mais l'absence de parents plus proches.

— On vous a fait large part en vous

abandonnant la baronnie de Vauruifier à laquelle vous attachiez un grand prix.

— Je n'ai point cessé d'estimer Vauruifier à sa valeur; cette terre me constitue un revenu suffisant, et me donne un titre et un rang dont je me contente; mais je puis toucher les fermages de Vauruifier sans habiter ce domaine... Je ne quitterai pas Coëtquen, mon frère...

Florent crista ses poings avec rage: — Si je le voulais, cependant?

— Vous n'oseriez l'exiger.

— Je n'oserais, dites-vous? Ce mot me décide... Vous quitterez ce château, Gaël, vous le quitterez demain... Si le séjour de Vauruifier vous déplaît, la Bretagne est grande et la France plus vaste encore... C'est entendu, je le veux, il le faut!

Gaël se leva et s'appuya chancelant sur le dossier de son fauteuil:

— Je ne peux pas vous obéir, dit-il, je ne peux pas!

La sueur perlait à ses tempes et ses membres tressaillaient nerveusement comme s'il eût été en proie à un accès de fièvre.

Florent venait de reprendre sa marche saccadée. La nuit était devenue plus sombre; dans le lointain la lune se levait derrière un rideau d'arbres balancés par une brise légère, l'eau des étangs clapotait avec des bruits singu-

lièrement doux; un chant d'oiseau montait des bosquets, et les rainettes jaseaient sur les grands joncs.

Et rien ne semblait plus en désaccord avec la sérénité de cette belle soirée d'automne, que l'attitude hostile de ces deux hommes que Dieu avait créés frères et que leurs passions avaient rendus ennemis.

Pour la seconde fois Florent s'arrêta devant Gaël et lui demanda avec une sorte de crinte:

— Pourquoi dites-vous: « Je ne puis pas partir? »

— Parce que cela est, répondit Gaël avec égarement, il me semble que je ne pourrais respirer en dehors de ce domaine maudit... Ce départ que vous me conseillez, que vous m'imposez, j'ai vingt fois depuis cinq ans tenté de le réaliser... et au moment de quitter ces murailles, de franchir le pont-levis de Coëtquen, j'ai reculé, retenu par une force dont je ne me rends pas compte, et que je subis avec terreur...

Cette Tour-Ronde, au fond de laquelle Blanche de Coëtquen est morte dans les affres du désespoir, captive fatalement mes yeux, elle me tient, elle me garde, elle me possède... Je ne puis pas plus la fuir que je ne puis cesser de respirer et de penser... Chaque nuit il me semble entendre des cris d'angoisse sortir du souterrain où, par nous, cette jeune

et belle créature fut enfermée... des sanglots d'innocent parviennent à mon oreille et me déchirent le cœur... Depuis longtemps j'ai perdu le sommeil, Florent, je ne me souviens même pas d'avoir reposé paisiblement une heure durant cinq années... la pâleur de mon teint, mes paupières rougies attestent assez mes insomnies et mes angoisses...

... Alors pour tromper les heures interminables de ces veillées, je m'appuie sur la fenêtre et je regarde... je regarde devant moi, sans rien fixer, sans chercher à rien voir, à rien reconnaître... Mais bientôt, à travers les brouillards du matin glisse une femme vêtue d'une robe bleue traînante et berçant sur son sein un enfant mort...

— Taisez-vous, Gaël, dit Florent d'une voix saccadée.

Le jeune homme ne parut pas entendre l'interruption de son frère, et il reprit:

— Cette ombre je la reconnais, c'est celle de Blanche Halgan, la fille du cabotier nantais, Blanche Halgan, marquise de Goëtquen, la femme de notre frère Tanguy...

(A suivre).